Envoyé en préfecture le 14/04/2021
Reçu en préfecture le 14/04/2021
Affiché le
ID : 064-246400337-20210408-D2021_40-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2021-40

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 8 avril 2021)

Date de convocation : 26 mars 2021
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 26
Nombre de délégués votants : 29

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 8 avril 2021 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, Salle Sagette à Buzy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, CANDAU, BLANCHET, CASSOU, BARRAQUE, POUEYMIROU-BOUCHET, TOULOU, MOULAT, et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, MONGAUGE, GABASTON, SANZ et GARROCQ.

Absents ou excusés : Mme LAHOURATATE, Mme GANT, M. CASADEBAIG et M. LABERNADIE

Pouvoirs : Mme GANTCH à M. CASAUBON
M. CASADEBAIG à Mme CASSOU
M. LABERNADIE à Mme BARRAQUE

Secrétaire de séance : Mme CASSOU

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-Président

Le Conseil Communautaire à l'unanimité vote le Compte Administratif de la CCVO de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

	Prévisions	Réalisations (sans les reports de	Reports année N-1	Réalisations (avec les articles 001 et 002)	Résultats de clôture 2020 (A)	RAR 2020 (B)	RESULTATS CUMULES (A + B)	Taux d'exécut°
Investissement								
Dépenses	5 139 983 €	1 440 089,06 €	1 134 875,84 €	2 574 964,90 €	496 077,92 €	1 707 619,00 €	171 349,92 €	83,32%
Recettes	5 139 983 €	2 078 886,98 €	- €	2 078 886,98 €		2 032 347,00 €		79,99%
Fonctionnement								
Dépenses	9 260 621 €	8 237 145,22 €		8 237 145,22 €				88,95%
Recettes	9 260 621 €	8 830 227,72 €	448 507,97 €	9 278 735,69 €	1 041 590,47 €		1 041 590,47 €	100,20%
TOTAL :					545 512,55 €	324 728,00 €	870 240,55 €	

Compte tenu des restes à réaliser, le résultat cumulé est de 870 240,55 €.

Le Président

Communauté de Communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Jean-Paul CASAUBON